

ARRÊTÉ DE COMPOSITION DU JURY - JUIN 2026

N° DES-BTSMGTMN-2026-06-038

Fixant la composition des jurys de délibération du brevet de technicien supérieur
spécialité Métiers du géomètre-topographe et de la modélisation numérique
session 2026

La directrice du service interacadémique des examens et concours,

Vu les articles D. 222-4 et suivants du code de l'éducation portant création du Service interacadémique des examens et concours des Académies de Paris, Créteil et Versailles et définissant les attributions de sa directrice ;

Vu les articles D. 643-1 et suivants du code de l'éducation relatifs au règlement général du brevet de technicien supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 février 2016 portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur spécialité Métiers du géomètre-topographe et de la modélisation numérique ;

ARRÊTE :

Article 1 : Sont nommés président et membres du jury pour la délivrance du brevet de technicien supérieur spécialité Métiers du géomètre-topographe et de la modélisation numérique :

Président : Monsieur Sylvain GRENAILLE, inspecteur d'académie – inspecteur pédagogique régional ;

Enseignant-chercheur : Madame Emma DICHl ;

Enseignants : Mesdames Johanna BICHET, Malika LODDO, et Messieurs Roméo DI GIORNO, Jérémy ROBBE;

Professionnels : Mesdames Magali MARAMBAUD, Béatrice PATIZEL et Messieurs Loïc ADRIEN, Pascal LEROUX.

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 16 juin 2026

Aurore COLLET

